

A.P.H ATELIER

société par actions simplifiée (société à associé unique)

au capital de cent (100) euros

siège social : 2 Rue de Paris 80400 Muille-Villette

en cours d'immatriculation

(la "**Société**")

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Monsieur Abdelmalek Tahallaiti, associé, demeurant 469 Route de Bailly 60170 Carlepont, a souscrit 1000 actions d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, soit un montant total d'apport de cent (100€) euros.

Cet associé a libéré en numéraire, à la souscription, un montant total de cent (100) euros.

Les mille (1000) actions d'origine, d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, forment le capital initial dont les apports en numéraire représentent un montant de cent (100) euros.

Les actions ont été libérées en totalité à la souscription ainsi qu'il résulte de l'attestation du dépositaire des fonds l'étude notariale de Maître Quentin Fourez, située 1, place Maréchal Gallieni - 27500 Pont-Audemer.

Fait à Muille-Villette, le

Monsieur Abdelmalek Tahallaiti
Associé et Président